

Sans titre

Domage. - Réparation. - Caractères du préjudice. - Perte d'une chance. - Possibilité d'éviter une condamnation devenue exécutoire. - Appréciation. - Critères. - Probabilité d'obtenir une décision plus favorable.

Le préjudice né d'une perte de chance d'éviter une condamnation devenue exécutoire s'apprécie uniquement au regard de la probabilité d'obtenir une décision plus favorable.

1^{re} Civ. - 19 septembre 2007.
CASSATION

N° 05-15.139. - C.A. Paris, 22 mars 2005.

M. Bargue, Pt. - Mme Cassuto-Teytaud, Rap. - M. Sarcelet, Av. Gén. - SCP Waquet, Farge et Hazan, SCP Boré et Salve de Bruneton, Av.